

Ce qui rend la guerre possible, — sans parler de l'ignorance et de la misère, — c'est ce principe que nous combattons au nom de la liberté humaine, ce principe d'autorité qui prétend posséder la vérité, absolue, de droit divin, et se croit la mission de l'imposer à tous et de faire le bonheur des hommes sans eux : *Gesta Dei per Francos*, ou *per Alamanos* ! Chaque peuple qu'enivre cette idée, se croit la providence des autres, se livre à un maître qui leur porte l'ordre ou le progrès, s'en fait le gendarme ou le Messie, et abandonne les lents et pénibles devoirs de son instruction et de sa moralisation pour la vaine gloire d'imposer sa personnalité au monde.

Ce qui rend la guerre possible, c'est cette erreur que nous devons combattre au nom de l'égalité des hommes et de la fraternité des races, cette erreur qui consiste à penser qu'une race ne se constitue qu'au détriment des autres, ne grandit que de leur ruine, se glorifie de leurs désastres, affirme son droit par l'étendue du sol conquis, sa force par la masse d'hommes qu'elle peut jeter dans la balance de la guerre, et s'assure le présent et l'avenir, non par les forces morales, mais par cette grandeur matérielle du territoire et du nombre qui fait peser sur le reste des hommes des espèces de Titans sous le nom de grandes nations !

Ce système a troublé depuis trop longtemps l'histoire pour qu'on ne sache pas enfin où il mène les hommes. L'Europe a vu successivement diverses puissances prétendre à la civiliser au nom de la Religion, de l'Ordre, de la Monarchie, de la Révolution, d'une race ou d'une idée : — il n'est pas de mot sacré qui n'ait été profané à ces attentats. — Mais, sans parler des Turcs et des Maures, à quoi ces ambitions ont-elles servi aux Germains de Charlemagne, à l'Angleterre d'Edouard III, à l'Autriche des Habsbourgs, à l'Espagne de Charles-Quint et de Philippe II, à la France de Louis XIV et de Napoléon ? Des tumultes sans fin ont passé sur l'Europe, entravée dans son développement naturel par de prétendus civilisateurs, et rejetée, par des vainqueurs éphémères, dans le sanglant chaos des démembrements d'empires.

C'est cependant ce système qui a fait la carte d'Europe ; c'est avec cette arme dangereuse qu'on veut en réparer les anomalies ; comme si, confier le soin de rétablir l'ordre à la cause même des désordres, demander à de nouveaux combats la balance difficile des intérêts compromis par d'anciennes victoires, ce n'était pas perpétuer la confusion et les iniquités !

Tous les sentiments humains, tous les principes de justice s'élèvent contre ce système de Procruste. Depuis des siècles, nous lui opposons la méthode rationnelle du libre examen, du vote libre, du gouvernement de soi-même, du respect mutuel des droits et de la pratique réciproque du devoir.

Ces principes ont pénétré dans la conscience publique. On sait aujourd'hui que les hommes s'appartiennent, que nulle puissance n'a sur eux le droit de razzia, que la conquête n'est qu'une nouvelle forme du droit de mort et d'esclavage des barbares sur les vaincus. On sait que le sol appartient aux hommes qui l'habitent, qu'eux seuls ont le droit d'y planter le drapeau de la nationalité de leur choix, du gouvernement qui convient à leur esprit, des formes sociales qui répondent à leurs mœurs.

On sait que les nations n'ont que des intérêts communs ; que la honte, le deuil, la ruine de l'une est un lourd fardeau pour les autres ; qu'on ne peut sortir du droit sans rencontrer son propre malheur dans l'oppression d'autrui ; que l'humanité est un grand corps, dont aucun membre ne peut saigner ni se gangréner, sans que tous en soient affaiblis, et dont l'âme est la justice.

Ces idées préparent sûrement la paix du monde. Et, quand la guerre est déchaînée, il appartient à des hommes qui ne veulent pas d'autres dogmes, n'en connaissant pas de meilleurs, de les affirmer par la parole et par l'exemple, d'y sacrifier leurs préjugés nationaux et leurs intérêts personnels et de rappeler tous les hommes aux nécessités du devoir.

Nous disons donc et nous convions nos Frères des deux

mondes à dire avec nous à l'Allemagne, et nos Frères de ce noble pays se joindront à nous pour lui dire :

» Le principal obstacle à la paix de l'Europe est tombé : L'empire allait être renversé par la lente sape de l'opinion publique ; il a cru se sauver par la guerre, la guerre l'a perdu. Des torrents de sang ont été versés pour arrêter l'idée napoléonienne, du noble sang d'hommes ! Il ne faut pas qu'il ait coulé en vain. Ce sang sera fécond si la politique guerrière y reste noyée pour toujours ; il crierait vengeance si l'hydre vaincue trouvait dans cette rosée horrible la force de repousser une nouvelle tête, qui porterait le nom du vainqueur.

» Allemagne, ne te fais pas l'héritière de la politique qui te menaçait et que tu as brisée ! Ne sois pas ce monstre qui renaît dans le sang des peuples.

» Ne cherche pas ce qu'eût fait l'Empire s'il eût triomphé. Demande-toi ce que tu désirerais que fit la France si tu te trouvais dans la position de la France : à la fois affranchie et vaincue.

» N'invoque point la race, la nationalité, la sécurité, pour exiger l'extension de tes frontières et le retour d'anciens frères à ton foyer commun. Demande-toi, pour les respecter, quels sont les droits, quelle est la volonté de ces frères. Demande-toi si tu aurais trouvé juste que l'Empire, victorieux, te prît ce que, lui aussi, appelait les remparts de sa sécurité et ses frontières naturelles.

C'est ton Kant qui te parle ainsi, ô patrie de la philosophie : « Agis de manière, dit-il, à ce que tes actions puissent servir de règle générale à l'humanité. »

» Souviens-toi d'ailleurs que la France libre a répudié toute conquête. Relis le manifeste du 4 mars 1848. La république, dans l'ardeur de la jeunesse, y renonce solennellement à tout agrandissement de territoire, et Lamartine, défendant sa politique étrangère, disait : « J'ai pris et je voudrais donner à mon » pays cette autre formule : UNION DE LA FRANCE ET DE » L'ALLEMAGNE A TOUT PRIX ! »

» Écoute la voix de tes démocrates, les Jacobi et les Vene-

dey. Ils te disent que le plus grand danger est pour le vainqueur, que la fausse grandeur est une tentatrice que rien n'assouvit, que ces frontières naturelles s'agrandissent devant chaque victoire et que c'est ainsi que le mirage de l'empire du monde mène un peuple de soldats à la décadence.

« L'Allemagne a triomphé ; la France désavoue l'agression ; que reste-t-il des belligérants ? Il reste deux peuples ayant maintenu ou repris leur droit, et libres de continuer sans entrave leur œuvre intérieure, interrompue ici par un coup d'État de 18 années, là par une guerre qui vient d'entasser en un mois les désastres d'un siècle.

« Allemagne sœur, écoute encore une triste pensée qui nous déchire le cœur. Une des causes de ton succès est l'organisation de ton peuple pour la défense nationale. Mais cette égalité, nécessaire et juste devant l'impôt du sang, te coûte cher ! Compte les savants, les penseurs, les ingénieurs, les écrivains, les artistes, hélas ! et l'élite de tes travailleurs, déjà tombés. Ah ! quand l'agresseur n'est plus, quand la France répudie toute provocation, vas-tu continuer une lutte qui te décapiterait, qui décapiterait l'Europe de ce qui reste de ta jeunesse intelligente et de tant d'hommes de génie peut-être ? Quelle est donc, quelle est la conquête qui puisse valoir ce prix ? et que peut peser, devant la crainte de pareils malheurs, le dangereux plaisir d'humilier une grande capitale ou de conquérir une bande de terre ? »

Nous nous adressons, tous aussi, à la France, et que nos Frères de ce beau pays se joignent à nous, pour lui dire :

« Ce n'est pas la patrie qui court le plus de dangers dans la guerre, c'est la liberté. »

« France, quand Lamartine parlait ainsi en ton nom aux puissances, qui eût pu redouter que la gloire du premier empire, après une expiation terrible, après 50 ans de paix, se tournerait encore contre toi et mettrait, non-seulement la liberté en échec, mais en danger la patrie ? »

» Mais tu peux regarder d'un œil calme l'abîme où t'a plongée un nouveau César, car ton honneur n'y tombera pas avec lui.

» Un an de paix de plus, et tu reconquérerais successivement tes droits. Un mois de guerre te les a rendus, à un prix terrible. Mais quoi qu'elle te coûte, tu ne peux acheter trop cher la fin de ce régime qui fait les Dragonnades, les 18 Brumaire et les Deux-Décembre, pour échouer à Malplaquet, à Waterloo et à Sedan.

» Rompre définitivement avec ce passé est la grande victoire, la victoire suprême, préférable à toutes celles du génie de la guerre. A ce prix, tu es plus délivrée que vaincue!

» C'est ton droit, peuple de 1789, de 1830 et de 1848, de dégager ta responsabilité future de tout lien avec un gouvernement qui, malgré toi, contre toi, a restauré le militarisme. Car tu ne peux rompre trop solennellement avec cet esprit de gloire, mortel à la liberté.

» Mais c'est ton devoir d'accepter, vis-à-vis de l'Europe, ta mère, et de l'Allemagne, ta sœur, la responsabilité même des fautes commises en ton nom. Dégagement de responsabilité, dans le langage du devoir, signifie : Réparation! Pour délivrer son pays du despotisme et de l'invasion, pourvu que l'honneur reste intact, on ne craint point d'engager tout le reste.

» La paix donc! la paix! et tu ne l'achèteras pas trop cher si elle signifie : Éternelle proscription du militarisme!

» La paix! la paix! et si elle tient à une question de forteresses, prends toi-même la pioche : ce sera démenteler l'œuvre de tes oppresseurs. Ta véritable forteresse doit être un peuple instruit et libre.

» La paix! et si l'on te demande davantage... puisse la liberté t'avoir rendu la vigueur des nobles résolutions! Ce que tu désires, donnes-en l'exemple. Tu répudies la politique de César, rejette aussi ses présents. Renonce à ce que cette parodie de suffrage, dont tu as été 18 ans victime, t'a donné de territoire; désarme la conquête en rendant à Garibaldi sa patrie, et fais-toi grande en revenant à des frontières qui ont suffi à la France de juillet et de février.

» La paix que désire l'Europe et le monde, la paix féconde pour l'Allemagne affermie par la victoire, féconde pour la France rendue à la liberté, c'est la paix sincère, la paix désarmée, une paix qui ne soit pas un ajournement de représailles, une paix sans victime et sans haine.

» Nobles sœurs, rappelez-vous la devise de 1848 : « Union de la France et de l'Allemagne à tout prix! » et vous pourrez signer le premier protocole de la paix universelle.

Frères d'Europe.

Voilà ce que nous croyons, dans l'émotion de notre conscience, devoir dire à deux peuples faits pour rivaliser dans les arts de la pensée.

Placés pour ainsi dire au seuil de cette effroyable guerre, nous avons été les premiers à en voir les horreurs; nous nous efforçons de mettre la philanthropie à la hauteur du désastre; nos temples deviennent des ambulances; plus de fête qui ne soit un appel à la charité! nos femmes et nos enfants font de la charpie, et beaucoup de nos concitoyens portent sur les champs de bataille des soins et des secours aux blessés.

Nous avons aussi d'autres devoirs. Frères du monde entier, Maçons ou étrangers à notre ordre, vous tous qui, aimant la patrie, vous savez citoyens de l'humanité et vous sentez atteints quand elle souffre dans un de ses membres; en présence de ce vaste champ de deuil et de ces ruines qui s'amoncellent, il faut unir toutes les voix pour répéter que la guerre ne civilise point, que la conquête est impie et dangereuse.

Cette lutte n'a plus de raison d'être! L'heure est venue de mettre aux mains de tous les hommes de cœur le drapeau blanc, et de crier aux armées, de crier aux nations : Paix! Devoir! Liberté!

Nous le ferons dans l'intérêt de tous! Nous le ferons dans l'intérêt de tant de familles orphelines et ruinées, qu'une prompte paix pourra relever à peine! Nous le ferons dans

l'intérêt du vainqueur, qui doit rester dans la justice; du vaincu qui rentre dans la liberté. Nous le ferons dans l'intérêt de tous les peuples, que menace une ruine générale, et qui se demandent avec anxiété que de violences nouvelles déchaînerait dans l'avenir l'abus de la victoire!

Il est temps que les nations gardent leur héroïsme pour les conquêtes de la science et de l'idée. Nous vous convions tous, tous, à faire un suprême effort en faveur de la paix du monde!

L'opinion publique peut atteindre ce but; sommons-la de prouver que l'Europe est assez civilisée pour cela, et n'oublions pas que rien n'est fait tant qu'il reste à faire quelque chose pour la justice!

— AU NOM DE LA R. — DES AMIS PHILANTHROPIES :

Le V. M., J. ANSPACH, bourgmestre et représentant de Bruxelles.

Le F. 1^{er} S., G. JOTTRAND, représentant de Bruxelles.

Le F. 2^e S., H. VAN SCHOOR, propriétaire.

Le F. Or., O. SCAILQUIN, avocat.

Le F. Secr., E. DUBUC, lieutenant du génie.

Le F. Trés., CH. LEMAIEUR, échevin de la ville de Bruxelles.

La Commission de rédaction était composée :

des FF. Ad. DEMEUR, représentant de Bruxelles.

EMILE FÉRON, avocat.

P. TEMPELS, auditeur militaire du Brabant.

FR. VAN MEENEN, avocat.

CH. POTVIN, homme de lettres.

Bruxelles, le 15 septembre 1870.



Monsieur Menier
Papeter
Rue de Domini ca

IRIE D

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ,

1870.

PRIÈRE RÉPUBLICAINE

OU

LES VŒUX DU PEUPLE FRANÇAIS

La France en prière conjure l'Éternel de prendre en considération les maux qu'elle a soufferts, et espère en sa clémence divine pour que le tonnerre de septembre soit à jamais l'arc-en-ciel annonçant aux Français la fin de tous leurs malheurs, l'épidémie monarchique, épidémie plus dangereuse que ne le fut jamais le choléra morbus.

ORAISON DOMINICALE.

Notre Père qui n'êtes pas aux Cieux, mais en Prusse, ce qui est bien différent; que votre nom s'éteigne comme votre règne et qu'il soit à jamais fini; que votre volonté soit bannie sur la terre et flétrie dans le Ciel; rendez-nous l'argent que vous nous avez volé, ne fût-ce que pendant les deux cent soixante-huit derniers jours de votre règne, qui, à raison d'UN MILLION CENT MILLE FRANCS par jour, font un modeste total de DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLIONS HUIT CENT MILLE FRANCS; pardonnez-nous le Quatre Septembre comme nous vous pardonnons votre règne; n'essayez plus de nous faire succomber sous le poids de ces fabuleux fonds secrets; mais débarez-nous de votre lâche et indigne personne, sans oublier toute votre suite, presque aussi méprisable que vous-même. — Ainsi soit-il.

LE SYMBOLE DES APOTRES.

Je erois à la République, Mère toute puissante du Peuple français, et en l'Égalité, sa fille chérie, qui a été conçue par l'Esprit populaire; est née de la civilisation et du droit des peuples injustement violé par les empereurs despotes qui ont tué la liberté de la presse, l'ont enseveli et enterré; mais qui vient de ressusciter en un jour; est assise à la droite du Gouvernement, dont elle va juger tous les

di 29 Octobre 1870.

ANT

0, 15 CENTIMES.

26 août, après avoir par une seule te votre armée en avant de Saint-ous pas livré bataille, prétextant ps? Est-ce que la pluie n'était pas ns comme pour nous? Vous sa- at, vous ne pouviez l'ignorer, que Mahon approchait par le Nord, et vous auriez réussi à lui donner ni n'avait pas encore ces terribles ition qui ont commencé à nous es jours après?

11 août, n'avez-vous pas poursuivi, la nuit, les avantages que l'armée t n'avez-vous pas gardé les posi- il conquises au prix de son sang? uis, n'avez-vous pas réuni sur un te votre artillerie, toutes vos for- ne trouée? Si vous aviez fait com- ui, acculé, s'élançait en baissant auriez passé.

rés avoir pris les Maxes, ne les pécupées jusqu'à ce que les im- sionnements qui s'y trouvaient s à Metz? Au lieu de cela, vous , après avoir emporté pour les elques sacs de grains, quelques Les Prussiens alors sont revenus et ont allumé cet immense incen- ns tous vu. Pas une maison n'a

t, c'est brusquement, du jour au l'on nous prévient qu'il ne reste du tout pour l'alimentation des incurie? Est-ce imprévoyance? se? Après les chevaux viendront vous attendez toujours? le général Bourbaki? Où est-il levenu?

ii. Autres questions:

7 octobre, avez-vous livré un ans la plaine de Thionville? Que re? Vous ravitailler, dit-on? Or, ne toujours, engagé la lutte avec infériorité numérique de troupes, e peu de canons aux innombrables batteries de l'ennemi.

vous artillerie sur le point attaqué, en faisant comme les Prussiens, qui ont dû vous l'appren- dre, vous auriez infailliblement fait taire les canons ennemis; au lieu d'engager des régiments, il fallait engager un corps d'armée, deux au bes- soin. Malgré cela, les soldats ont réussi par leur bravoure à s'emparer des Grandes-Tappes, où se trouvaient des greniers bien approvisionnés. Mais le succès, vous ne le vouliez pas; on serait, du moins, tenté de le croire, puisqu'après l'avoir ob- tenu, au prix du sang d'un millier de vos soldats, la retraite a été ordonnée. J'ai vu la chose et je la déclare infâme.

Que signifient ces conseils de guerre que vous tenez avec les chefs de corps d'armée et les géné- raux? On dit que, dans l'un d'eux, on a discuté la capitulation. Est-ce vrai? on est tenté de le croire, puisque, aujourd'hui même, quelqu'un qui vous touche de près a répondu à l'affirmation d'un officier de la garde mobile qui disait au café Parisien qu'elle avait été votée à l'unanimité: « Vous vous trompez, Monsieur, un tiers seule- ment l'a votée. »

Enfin, voici la question la plus sérieuse: Pour- quoi n'avez-vous pas fatigué, harcelé, chaque jour, chaque heure, l'armée ennemie de blocus par des sorties en forces sur un point donné? Cela vous était facile, puisque, occupant le cercle du centre d'investissement, vous pouviez, chaque jour, chaque heure, sinon remporter des succès décisifs, du moins faire subir à l'armée assié- geante des pertes qui, peu à peu, l'auraient épu- sée, l'auraient démoralisée. Tout au moins vous auriez assuré vos ravitaillements aux dépens de l'ennemi.

Vous n'avez rien fait, et d'ici à peu de jours vous n'aurez plus aucun moyen de combattre. Malgré cela, ne comptez pas sur nous; vous ne nous vendrez pas comme un troupeau de mout- tons. Vous et vos acolytes, vous serez jugés un jour. Dieu veuille que vous puissiez vous dé- fendre!

Metz, le 12 octobre 1870.

La capitulation a donc été signée par Bazaine: la honte est donc consommée, et l'armée, trahie, dépossédée de ses chevaux et de son artillerie, ne peut plus rien pour défendre son honneur; elle est livrée à la discrétion prussienne. Metz la Pucelle est elle-même forcée de passer sous les fourches caudines, elle a encore ses canons, mais elle n'a plus de vivres.

Saint-Quentin, Plappeville, Saint-Julien, Queuleu et Saint-Privat, ainsi que la porte Maxe (route de Strasbourg) seront remis aux troupes prus- siennes.

A dix heures du matin de ce même jour, des officiers d'artillerie et du génie, avec quelques sous-officiers, seront admis dans lesdits forts, pour occuper les magasins à poudre et pour élever les mines.

Art. 3. — Les armes ainsi que tout le matériel de l'armée, consistant en drapeaux, aigles, ca- nons, mitrailleuses, chevaux, caisses de guerre, équipages de l'armée, munitions, etc., seront laissés à Metz et dans les forts à des commissions militaires instituées par M. le maréchal Bazaine, pour être remis immédiatement à des commis- saires prussiens. Les troupes sans armes seront conduites, rangées d'après leurs régiments ou corps, et en ordre militaire, aux lieux qui sont indiqués pour chaque corps. Les officiers entre- ront alors, librement, dans l'intérieur du camp retranché, ou à Metz, sous la condition de s'en- gager sur l'honneur à ne pas quitter la place, sans l'ordre du commandant prussien.

Les troupes seront alors conduites par leurs sous-officiers aux emplacements de bivouacs. Les soldats conserveront leurs sacs, leurs effets et les objets de campement (tentes, couvertures, mar- mites, etc.).

Art. 4. — Tous les généraux et officiers, ainsi que les employés militaires ayant rang d'officiers, qui engageront leur parole d'honneur, par écrit, de ne pas porter les armes contre l'Allemagne, et de n'agir d'aucune autre manière contre ses in- térêts jusqu'à la fin de la guerre actuelle, ne se- ront pas faits prisonniers de guerre; les officiers et employés qui accepteront cette condition con- serveront leurs armes et les objets qui leur ap- partiennent personnellement.

Pour reconnaître le courage dont ont fait preuve pendant la durée de la campagne les troupes de l'armée et de la garnison, il est en outre permis aux officiers qui opteront pour la captivité d'emporter avec eux leurs épées ou sabres, ainsi que tout ce qui leur appartient per- sonnellement.

Art. 5. — Les médecins militaires sans excep- tion resteront en arrière pour prendre soin des blessés; ils seront traités d'après la convention de Genève; il en sera de même du personnel des hôpitaux.

Art. 6. — Des questions de détail concernant

tion dans les privations, et c'est le cœur brisé que je me sépare de vous.

Le Maréchal de France, commandant en chef, BAZAINE.

En présence de la cruelle situation que nous subissons, nous devons rester calmes et dignes. Cette fin lamentable, que personne ne voulait prévoir, est arrivée à son heure, comme la balle lancée par un joueur habile touche au but à l'instant calculé d'avance.

Oui, à défaut de patriotisme, vous avez eu de l'habileté; vous avez bien calculé les délais, bien mesuré les distances, vous avez habilement ourdi le piège dans lequel nous devions tomber.

Vous nous avez bercés de telles paroles, entourés de bonnes promesses. Ils sont si naïfs, ces gens de province! Bien joué, maître Ma- chivél, vous vous êtes conduit en digne dis- ciple de ce grand homme. Vous vouliez régner, et, pour ce faire, il faut dissimuler. Le lion messin montrait la griffe; vous avez usé de douceur; vous lui avez limé les ongles et les dents. Et ajoutant l'ironie à la trahison vous insultez ceux que vous avez vendus.

Les mots: honneur, patrie, courage sont une insulte dans votre bouche; vous avez le cœur placé trop bas pour comprendre ces sentiments. Mais vous avez oublié une chose: le pain de la trahison est amer, et l'or infâme des Judas glisse dans les mains. Ceux dont vous avez servi les desseins ne vous en esti- ment que moins.

Nous vous demanderons au moins de quelles promesses on a payé la honte de la France.

Voici ce qu'écrivait pour Bazaine un officier qui prévoyait les événements actuels:

Si j'étais à même de vous interroger, voici, pour ma part, les questions que je vous adresse- rais:

Ainsi l'ont voulu celui ou ceux qui nous commandent.

France! ne crie pas contre l'armée qui s'est battue vaillamment, et qui réclame la lutte jusqu'à la dernière extrémité. C'est à toi qu'il faut l'en prendre de nos désastres; ce sont les votes serviles et corrompus de tes représentants d'autrefois qui les ont préparés en laissant à la tête de toutes les administrations, de tous les pouvoirs de l'Etat, des infâmes, des hommes qui n'avaient aucun principe, qui ne croyaient à aucun sentiment droit et honnête, et qui riaient de la devise placée sur leur poitrine: Honneur et Patrie! Ils n'y voyaient qu'une seule chose: une rente annuelle de quelques centaines de francs.

Arrière, traitres, corrompus, petits-crévés, jeunes ou vieux! Le malheur a régénéré la nation, tels sont les décrets de la Providence, à laquelle vous ne croyez pas. — Metz, 28 octobre.

ARMÉE DE METZ

Communication officielle faite verbalement aux officiers par leurs chefs, le 19 Octobre 1870.

(Cette pièce a été rédigée immédiatement par quelques officiers qui se sont réunis pour contrôler entre eux leurs souvenirs; ils en attestent l'exactitude.)

Messieurs, je suis chargé par M. le Général de Division et de la part de M. le Maréchal commandant en chef, de vous faire connaître des faits importants qui se sont produits depuis quelques jours. Les approvisionnements de la place de Metz diminuant de plus en plus, M. le Maréchal Bazaine a cru devoir entrer en pourparlers avec l'ennemi. Il a désigné le Général Boyer, son premier aide-de-camp, qui s'est rendu à Versailles au quartier-général du roi Guillaume. L'empressement avec lequel l'envoyé du Maréchal a été accueilli semble prouver que les Prussiens sont très-désireux de terminer la guerre. Ainsi le général Boyer avait parcouru en chemin de fer le trajet de Metz à Château-Thierry, le service des trains était interrompu afin de rendre son voyage plus rapide; à Château-Thierry une voiture aux armées du roi de Prusse l'attendait pour le transporter à Versailles. A peine arrivé, le général est reçu par M. de Bismarck qui transmet au roi sa demande d'audience; il est aussitôt introduit, et se trouve en présence d'un conseil de guerre, auquel assistent, sous la présidence du roi de Prusse, les principaux chefs de l'armée prussienne.

Le général Boyer avait exposé le but de sa mission, le général Moltke prit la parole et déclara que dans une question toute militaire, les négociations ne pouvaient être longues. L'armée de Metz devait subir le sort de l'armée de Sedan et se rendre prisonnière de guerre. M. de Bismarck fit observer que la question politique devait primer la question militaire. Je serais disposé à admettre, continua-t-il, une convention qui permettrait à l'armée de Metz de se retirer dans un point désigné du territoire français afin d'y protéger les délibérations nécessaires pour assurer la paix. Cette idée était suggérée à M. de Bismarck par les difficultés que faisait naître pour le gouvernement prussien lui-même l'absence de tout gouvernement en France.

En effet les renseignements recueillis par le général le long de la route, auprès des chefs de gare et auprès de diverses personnes, les journaux qu'il a pu rapporter, ne laissent malheureusement supposer aucun doute à cet égard: l'anarchie la plus complète règne actuellement en France; Paris investi, affamé, et sans communications extérieures, doit s'éteindre au bout de quelques jours; la discorde civile y paralysé la défense; les membres du comité de défense nationale ont été débordés. Gambetta et de Kératry sont partis en ballon, l'un est venu tomber à Amiens, l'autre à Bar-le-Duc. Le désordre est au comble dans le midi de la France. Le drapeau rouge flotte à Lyon, à Marseille, à Bordeaux. Une armée de volontaires bretons a été détruite du côté d'Orléans. La Normandie parcourue par des bandes de brigands a appelé les Prussiens pour rétablir l'ordre. Le Havre, Elbeuf, Rouen ont actuellement des garnisons prussiennes qui concourent avec la garde nationale à sauvegarder la sécurité publique. Un mouvement d'un caractère religieux a éclaté en Vendée; le Nord désire ardemment la paix. La Prusse réclame la Lorraine et l'Alsace, et plusieurs milliards d'indemnité de guerre. L'Italie réclame la Savoie, Nice et la Corse. Cette anarchie, le gouvernement provisoire étant dispersé, les différentes villes ne s'accordant pas quant à la forme d'un gouvernement nouveau, les d'Orléans ne s'étaient pas présentés cette anarchie cause au gouvernement prussien, disposé à traiter, de la paix, des difficultés imprévues. Il ne peut songer à établir des bases de négociations qu'en s'adressant au gouvernement de fait qui existait avant le 1^{er} septembre, c'est-à-dire à la Régence. On ignore encore, si, dans les circonstances actuelles, la Régence voudra prêter l'oreille à des propositions pacifiques. Mais en cas de refus, on ne pourrait l'adresser qu'à la Chambre des députés, issue du suffrage universel, et qui représente encore légalement la nation. Toutefois pour que le corps législatif qui a siégé jusqu'au 1^{er} septembre, puisse se réunir de nouveau et puisse délibérer, il faut qu'il soit protégé par une armée française. Tel est le rôle qu'aura sans doute à remplir l'armée de Metz. En attendant le retour du général Boyer reparti pour Versailles avec de nouveaux pouvoirs il est urgent de faire savoir aux troupes que la situation pénible où nous nous trouvons n'est que transitoire. L'armée separe sa

cause de celle de la ville de Metz. En attendant qu'elle puisse partir pour aller remplir une nouvelle mission patriotique, elle saura supporter courageusement encore quelques jours de privation, si vous avez, MM., quelques explications nouvelles à demander, je m'empresserai de vous les donner; mais je dois vous dire qu'aucune discussion ne saurait être admise.

Après cette allocution, écoutée dans le plus profond silence, la séance a été levée.

Ce discours peut se passer de commentaires. La solution qu'il indique à la situation était prévue et, ajoutons-nous, avait été préparée par une série de fautes dont on sait parfaitement sur qui rejeter la responsabilité.

L'armée française redevenant armée impériale et devra encore s'illustrer par les exploits de la guerre des rues. Elle ira, de concert avec l'armée prussienne, rétablir l'ordre et fusiller ces odieux républicains qui ont la folle prétention de vouloir mourir pour la patrie.

L'armée se prêtera-t-elle à ce rôle honteux? Jouera-t-elle encore, comme en 1852, le jeu de l'empire, et donnera-t-elle sa main pour lui retirer les marrons du feu? Nous ne le croyons pas. Elle sait parfaitement, aujourd'hui, quels liens la rattachent au peuple, et on aura beau lui voiler la situation, lui montrer la France en anarchie et nos grandes villes réclamant des garnisons prussiennes, elle n'en croira rien.

L'armée est le peuple, et le peuple ne tire pas sur lui-même. Assez d'illusions. Assez de mensonges. L'armée française a été vendue et trahie. Elle est malheureuse, mais non déshonorée. Elle a encore assez de gloire pour ne pas vouloir de la guerre des rues.

ARRÊTÉ.

Nous, Général de division commandant supérieur de la place de Metz,

Vu notre arrêté du 9 septembre suivant, d'après lequel ont été suspendus, jusqu'au 30 dudit mois de septembre, tout procès et actes conservant des recours pour toutes valeurs négociables souscrites avant le 13 août dernier;

Vu, etc.

ARRÊTONS: Toutes les dispositions de notre arrêté susvisé du 9 septembre 1870 sont de nouveau prorogées jusqu'au 30 novembre prochain.

En conséquence, les délais de recours partiront du 6 décembre suivant.

Metz, le 27 octobre 1870.

Le général de division commandant supérieur de la place de Metz,

F. COFFINIÈRES.

Notre honorable concitoyen, M. Bouchotte, qui a déployé les plus éminentes qualités au service de la ville, vient de recevoir la croix de la légion d'honneur.

« Je ne veux pas, a dit ce patriotique citoyen, recevoir une décoration signée de la main qui a signé la capitulation de Metz. »

Belles paroles qui auront de l'écho dans tous les cœurs messins.

Au moment de mettre sous presse, un de nos concitoyens, qui vient de franchir les lignes prussiennes, nous apporte les nouvelles suivantes, dont il garantit l'authenticité: Paris résiste avec énergie. L'armée prussienne, devant la capitale, est affamée. Verdun a été débloqué (1).

Garibaldi s'avance avec deux cent mille hommes. — Courage donc! du calme, pas de désordre ni de cris, mais de la résolution et une défense désespérée.

Chaque jour peut nous amener le salut.

Pour les entrepôts non signés; Ed. MAYER.

Nous lisons dans le *Veu*:

Pendant la nuit de samedi à dimanche, des Prussiens avaient invité des soldats français à venir boire avec eux dans le chalet de M. Billaudet, théâtre d'un récent combat. On trinqua d'amitié, lorsque tout à coup une alerte se produisit. Deux patrouilles françaises et prussienne, qui, sans doute, ignoraient la fraternisation qui avait lieu au chalet, se rencontrèrent dans les environs et échangèrent quelques coups de fusils. Chaque parti, parmi les buveurs, crut à une trahison et on en vint aux mains. Mais les Français étaient les moins en force et plusieurs d'entre eux furent faits prisonniers. Il est vrai que le lendemain le vicaire général Wrangel, dont le quartier-général est à Vernéville, renvoya ces hommes à Metz, en leur disant, assure-t-on, d'aller souffrir la faim avec leurs camarades. Si ces détails sont authentiques, comme on nous l'affirme, il est désirable que les rencontres entre Prussiens et Français soient évitées jusqu'à ce que la situation soit plus nette.

La 6^e et dernière conférence de la Société d'archéologie, en l'honneur des blessés, a eu lieu jeudi au milieu d'une grande affluence.

M. Abel a exposé l'histoire du blocus de Metz en 1814 et des opérations militaires qui s'y sont rattachées; grâce à des documents inédits, il a particulièrement éclairé d'un jour nouveau la physionomie historique du général Durutte, commandant supérieur de la place, et les grands services rendus par lui à la ville de Metz et à la France.

Les constatations faites, il a été reconnu que cet individu était le sieur..., habitant de la ville, et qu'il était âgé de 36 ans.

Le général rédacteur en chef. J. MAYER

Metz Imprimerie J. MAYER rue de la Haye.

(1) Ceci explique parfaitement la canonnade entendue il y a huit jours.

M. Dommangeat a comparé les déprédations prussiennes de 1792 et de 1870, et a fait suivre sa notice des considérations les plus élevées sur le droit et l'équité qui doivent diriger les armées belligérantes dans leurs rapports avec les habitants des pays occupés.

M. G. de Faultrier, dans une notice intitulée: *Les paysans lorrains pendant la guerre autrefois et aujourd'hui*, a exposé le rôle considérable joué par nos populations rurales dans les guerres du moyen-âge, et il s'est efforcé de démontrer combien leur passé glorieux et leurs malheurs de 1870, si généreusement offerts au pays, les rendaient dignes de revendiquer, par le développement des libertés locales, une large part d'influence dans les institutions politiques.

La plupart des campagnards qui ont essayé, mardi, de rejoindre leurs foyers, ont été repoussés par les avant-postes prussiens. Quelques-uns qui avaient pu franchir les premières lignes ont été finalement éconduits avec menace de coups de fusil et même les coups de canon ont été frénétiques au delà de Woippy. Cependant, il n'y a pas eu de combat proprement dit. Sur d'autres points encore la poudre a parlé. Plusieurs de nos soldats avaient été faire au bois dans les forêts de Borny et avaient été surpris par un poste prussien qui prétendait les faire prisonniers. Un détachement de notre 44^e de ligne les a dégagés.

Il avait été demandé que l'armée pût être envoyée en Algérie, en s'engageant à y rester pendant la durée de la guerre. Le roi Guillaume, consulté à ce sujet, a répondu négativement.

M. le général Changarnier a été de sa personne au quartier-général du prince Frédéric-Charles. Cette noble et patriotique démarche avait pour but d'obtenir des conditions aussi bonnes que possible. Le prince l'a reçu très courtoisement, dit-on, mais sans rien céder de ses prétentions.

VAILLANT.

Tours, 29 septembre (chemin indirect). — On a des nouvelles de Paris du 25. Des papiers trouvés aux Tuileries ont communiqué au public une première livraison. Parmi ces papiers se trouverait une lettre ayant rapport aux affaires du Mexique qui contient des révélations compromettantes sur la succession de feu le duc de Morny.

Il n'y a, dans l'histoire militaire, aucun exemple d'une situation aussi compliquée que celle où se trouve Metz aujourd'hui.

Sans parler de la confusion politique qui résulte à la fois de la guerre, de la révolution et du double blocus qui isole Metz de la capitale, il y a ici, au-dessous du chef de l'armée, des commandants particuliers directement nommés par l'empereur, et personnellement responsables envers l'Etat d'une partie de la puissance militaire du pays.

Ainsi, le commandant supérieur de la place dépend du commandant de l'armée, les commandants des forts, du commandant supérieur de la place, et cependant l'armée, la place, les forts ont des moyens de résistance indépendants; l'un peut tomber sans entraîner la ruine de l'autre. Le fort de Plappeville, par exemple, perché comme un nid d'aigle, resterait intattaquable et menaçant quand même tout aurait péri autour de lui, et l'armée et les autres forts et la ville.

Comment donc faudrait-il, en cas de malheur, qu'un homme de cœur, qui est entré dans sa forteresse avec la volonté de ne la rendre qu'avec sa vie, reçoit des ordres qui subordonnent la durée de sa résistance à la durée ou au succès d'une opération de guerre à laquelle il reste étranger?

Telle est une des mille questions délicates que la défense de Metz en 1870 laissera à résoudre au législateur ou à la nation. Pour une troupe qui n'est ni en rase campagne ni dans une forteresse, pour des forteresses travaillées à d'autres forteresses, il faudra que les règlements militaires trouvent de nouvelles formules qui, à défaut de la lumière trop souvent obscurcie de la conscience, prescrivent à chacun son devoir.

Tout n'est pas obscurité cependant dans les grands jugements que la postérité et les contemporains même auront à rendre sur nous. Les principes du droit indiquent par quelle règle on doit juger la conduite d'un officier institué par le pouvoir souverain et qui ne peut prendre les ordres ou les avis de ce pouvoir: « La présomption raisonnable sur laquelle on doit se régler, dit Grotius dans son traité du droit de guerre et de paix, est que les chefs et officiers ont un pouvoir de faire tout ce qui était nécessaire pour les mettre à même de bien exercer les fonctions de leur emploi, et rien davantage. » (Courtier).

On lit dans le *Moniteur de la Moselle*:

On dit que l'impératrice a opposé au général Bourbaki un refus formel d'accepter la régence, prétextant qu'elle ne voulait pas s'exposer à subir le sort de la reine Marie-Antoinette. On ajoute que le prince Charles aurait refusé au général Bourbaki le passage pour venir reprendre son commandement dans l'armée de Metz.

On a trouvé, la semaine dernière, un homme mort de froid dans une voiture du train auxiliaire sur la place Saint-Vincent.

Les constatations faites, il a été reconnu que cet individu était le sieur..., habitant de la ville, et qu'il était âgé de 36 ans.

Le général rédacteur en chef. J. MAYER

Metz Imprimerie J. MAYER rue de la Haye.

SAMEDI 5 NOVEMBRE 1870.

JOURNAL DES FAITS

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Le Journal des FAITS POLITIQUES ET LITTÉRAIRES paraît 4 fois par semaine: les MARDI, JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE. Le prix d'abonnement, payable d'avance, est de 3 fr. par trimestre pour NANCY; 7 fr. par trimestre pour le département de la Meurthe et ceux limitrophes. On s'abonne et on reçoit les Annonces à l'imprimerie, rue Saint-Dièr, 71, à Nancy. Prix de la ligne d'Annonces: 20 centimes; de Réclames: 40 centimes.

En présence des événements si graves qui s'accomplissent, nous ne pouvons que nous borner à enregistrer tous les faits que nous apporteront nos journaux et nos correspondances.

Des faits, tous les faits qui nous sembleront avoir quelque importance, mais rien que des faits, vont donc remplir nos colonnes. Nos lecteurs feront à notre place, mieux que nous, sans doute, les réflexions qui devraient les accompagner.

Nancy. 4 Novembre.

LE GÉNÉRAL BOURBAKI ET LE GÉNÉRAL BOYER.

A côté des événements militaires qui, depuis trois mois, occupent le devant de la scène et passionnent le public, on commence à voir s'agiter dans le fond, derrière les coulisses, certaines ombres mystérieuses qui passent et repassent, accomplissant une œuvre peut-être importante, en tout cas indirectement liée à l'action principale, mais dont personne n'a le secret. La sortie de Metz du général Bourbaki, son voyage à Londres, à Bruxelles et à Tours; l'arrivée à Versailles du général Boyer, son voyage à Londres, à Bruxelles et à Tours; l'arrivée à Versailles du général Boyer, son brusque départ pour l'Angleterre, où il se trouve encore en ce moment, voilà deux faits sur lesquels l'imagination des faiseurs de nouvelles peut s'exercer en toute liberté, sans crainte de s'exposer à des démentis. On a déjà construit à ce sujet plus d'un roman politique auquel il ne manque rien, pas même la vraisemblance.

Sans prétendre à percer ce double mystère, nous croyons cependant être en mesure de rétablir, d'après des renseignements dont l'origine nous inspire toute confiance, les faits auxquels nous venons de faire allusion. Voici d'abord quelques détails qui se rapportent à la sortie de Metz du général Bourbaki: Peu de jours après l'arrivée en Angleterre de l'impératrice Eugénie et du prince impérial, un individu, disant se nommer R..., se présente à la résidence occupée par la famille exilée et demande, comme une précieuse faveur, d'être admis à saluer celle qu'il appelle sa souveraine. L'audience fut accordée et n'offrit aucun incident digne d'être signalé. L'individu dont il s'a-

git, et dont les antécédents étaient parfaitement inconnus du reste, se borna à protester de sa fidélité et de son dévouement, sans qu'il fut autrement question de politique.

Quelques jours plus tard, le même personnage réussit à s'introduire chez une des dames de l'entourage de l'impératrice, laquelle se trouve être la sœur du général Bourbaki. Que se passa-t-il dans cette entrevue? L'inconnu communiqua-t-il à M^{lle} L... ses aventureux projets, lui parla-t-il seulement de son dessein de pénétrer dans Metz, obtint-il de sa main quelques lignes d'introduction pour le général? C'est là un point que nous ignorons, mais il est bien permis de croire que cette entrevue entre R... et M^{lle} L... se rattacherait aux événements qui se sont passés plus tard. Ce que nous savons aussi, c'est que, par l'entremise de M^{lle} L..., R... eut l'occasion de voir le prince impérial, auquel il témoignait les sentiments les plus dévoués; et il est parfaitement vrai, comme l'ont affirmé les journaux, qu'il obtint du prince une photographie au revers de laquelle celui-ci, à titre de souvenir, avait écrit quelques lignes de sa main.

Peu de temps après cette entrevue, R... quitte l'Angleterre en annonçant l'intention de se rendre auprès de Napoléon III, à Wilhelmshöhe.

A partir de ce moment, nous perdons ses traces, mais nous le retrouvons tout à coup à Metz, où il avait pénétré avec l'assentiment des généraux prussiens. Voici de quelle manière aurait eu lieu sa rencontre avec Bourbaki:

Ce dernier revenait d'une excursion aux environs de Metz, lorsque, en approchant de la ville, il vit le maréchal Bazaine causant avec un personnage qui lui était inconnu. Aussitôt que le maréchal l'aperçut, il lui fit signe de venir le rejoindre et lui présenta son interlocuteur comme un envoyé de l'impératrice chargé de conduire auprès d'elle un des officiers généraux, enfermés dans Metz, pour s'entretenir avec lui de questions importantes.

Maintenant, continua le maréchal, Canrobert est malade; il n'y a que vous qui puissiez vous charger d'une semblable mission.

Le général Bourbaki aurait manifesté quelque répugnance à accepter le rôle qui lui était confié: il aurait allégué l'honneur militaire, qui défend à un général de quitter les troupes qu'il commande, surtout dans un moment de danger. Mais le maréchal lui aurait fermé la bouche en

l'autre côté de la Doula, chez le cousin Bachelat; mais elle devait revenir ce soir, elle ne peut tarder d'arriver, et doit être en route, bien sûr. Hein! si tu avais su, coquin, tu ne serais venu qu'un peu plus tard, quoique tu ne sois venu que pour voir le père Simonin. C'est bon! c'est bon! Jean, je comprends ça. Sois tranquille, elle ne t'échappera pas, Georgette; mais il faut faire la moisson avant, mon gars... Mais qui vient là-bas? n'est-ce pas Bénédicte?

— Non, père Simonin. Attendez donc, c'est M. Grosbois. — M. Grosbois? tiens, qu'est-ce qu'il me veut? En voilà un qui est fier de ses écus! il faut dire qu'il en a aussi!... — Père Simonin, ça ne me regarde pas, ce qu'il a à vous dire. Si vous le voulez bien, j'irai à la rencontre de Georgette, ça ne fera pas mal, car il va faire nuit dans un brin de temps.

— Oui, oui, et ça ne me fera pas de peine. Allons, va; et toi, femme, laisse-moi recevoir M. Grosbois; il faut qu'il ait quelque chose de pas ordinaire pour qu'il vienne ici.

— Georgette... elle est allée hier de

rentra. Un instant après, M. Grosbois était auprès du fermier.

Le nouvel arrivant était à peu près de l'âge du père Simonin, mais petit, maigre. Son regard hypocrite était ombragé par de gros sourcils grisonnants. Un menton bien accusé est, dit-on, l'indice de la fermeté du caractère; celui de M. Grosbois, étant proéminent outre mesure, dénotait évidemment la ténacité et l'entêtement.

Le fermier se dressa pour le recevoir. M. Grosbois s'assit aussitôt sans façon, et la conversation s'engagea, indifférente d'abord.

— En venant, j'ai passé chez M. le marquis de Pontalec, dit un moment après M. Grosbois.

— Ah! ah! fit le fermier, attendant toujours que M. Grosbois arrivât au vrai motif de sa visite.

— Oui, je voulais lui proposer une bonne affaire.

Simonin ne répondit rien.

— Savez-vous qu'on dit que M. de Pontalec est ruiné, ajouta M. Grosbois, après un court silence, et qu'il a quitté le séjour de Paris pour échapper autant que possible à ses créanciers?

il, reprenant la parole dans les circonstances, en plein état de siège et au milieu d'un journal ne doit pas se promettre d'être libéré de tout et sur tout; s'il se livre à parler de beaucoup de choses, de toute classe, artisans, laboureurs, industriels, commerçants, riches ou pauvres, qui sont exclusivement du parti de la France. Et c'est à cette classe que nous pensons nous adresser plus spécialement; c'est à son patriotisme que nous comptons demander le salut de la patrie. Le malheur qui passe et pèse sur nous depuis trois mois; les rudes

Enfin, beaucoup de nos amis et de nos connaissances nous avaient prié de reprendre la plume. L'Espérance était pour eux comme ces soldats dont on n'avait point de nouvelles depuis plusieurs mois, et qu'on soupirait de revoir. Elle était l'amie de la maison, la désirée de tous en tout temps. A plus forte raison la regrettaient-ils dans les tristes et doul-